



# BOURSES D'ÉTUDES 2017 Première édition

**L'Opéra bouffe du Québec (OBQ) est un organisme à but non lucratif dont le siège social est situé à Laval.**

**Sa mission est de regrouper les personnes ayant de l'intérêt et des aptitudes pour le chant, de promouvoir le chant choral, de développer la discipline artistique, vocale et scénique, de préparer et de produire des concerts, de promouvoir l'opérette auprès du grand public et de favoriser l'apprentissage du métier de la scène lyrique.**

## **Objectif**

En accord avec sa mission, l'Opéra bouffe du Québec souhaite récompenser des étudiants du domaine du chant classique par l'attribution de bourses d'études. Ces bourses visent à soutenir de jeunes artistes dans la réalisation de leurs objectifs de carrière. Le jury tiendra principalement compte du talent des candidats, de leurs réalisations récentes et du sérieux de leur démarche artistique. Par l'octroi de ces bourses, l'OBQ sera un tremplin pour de jeunes chanteurs talentueux qui commencent dans le domaine lyrique; il les encouragera et les aidera à poursuivre leur cheminement afin qu'ils soient mieux préparés pour leur future carrière. Enfin, l'OBQ permettra à ces jeunes artistes de faire leurs premières armes dans leur domaine d'études, entouré d'une équipe professionnelle et bienveillante.

## **Critères d'admissibilité et de sélection**

Pour être admissibles au concours, les candidats devront présenter une demande avant le vendredi 10 mars 2017, être étudiants à temps plein depuis septembre 2016 dans une discipline des arts de la scène dans un établissement d'enseignement postsecondaire de la région métropolitaine de Montréal. Ils devront envoyer les informations suivantes au comité de sélection :

- le formulaire de candidature dûment rempli et signé;
- une preuve d'inscription à un établissement d'enseignement reconnu;
- un curriculum vitæ;
- une lettre de motivation;
- deux lettres de recommandation
- un document audio ou vidéo (Chant d'une durée de 2 minutes).



# BOURSES D'ÉTUDES 2017 Première édition

Les inscriptions débuteront le 1<sup>er</sup> février et se termineront le vendredi 10 mars à 13 heures. L'évaluation des candidatures et la compilation des résultats auront lieu dès le début avril. Les candidats seront évalués par les membres du comité de sélection.

Le comité jugera les candidats selon trois critères : le talent vocal, la qualité de leur curriculum vitæ et leur implication dans leur domaine.

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS EXAMINÉS.

## **Comité de sélection**

Le comité de sélection, composé du directeur musical, d'un membre actif et d'un professionnel du milieu artistique, analysera les candidatures reçues.

Les lauréats seront contactés par l'Opéra bouffe du Québec avant le mois d'avril de l'année en cours. Lors de cette communication, la date, le lieu et la procédure à suivre pour la cérémonie de remise de la bourse seront annoncés.

L'Opéra bouffe du Québec présentera les lauréats lors de son Gala lyrique du printemps. Pour recevoir la bourse, le gagnant devra obligatoirement participer au spectacle du Gala lyrique de Laval. Des photos pourront être prises lors de ces événements.

Les gagnants autorisent l'Opéra bouffe du Québec à utiliser leurs noms et photos à des fins promotionnelles et publicitaires (brochures, dépliants, site internet, etc.)

## **Valeur**

Il y aura deux bourses totalisant 1 200 \$;

- la première **BOURSE PAMÉLA ET RUSSELL DAVIDSON** d'une valeur de 700 \$,
- la deuxième **BOURSE OPÉRA BOUFFE DU QUÉBEC** d'une valeur de 500 \$.

De plus, les lauréats auront l'occasion de se produire sur scène lors du Gala lyrique de Laval 2017.



# BOURSES D'ÉTUDES 2017 Première édition

## **Participation**

Ce concours se déroulera sur une période de deux mois et s'adressera à tout étudiant inscrit à temps plein dans un établissement d'enseignement postsecondaire de la région métropolitaine de Montréal qui offre un programme en arts de la scène.

Une seule bourse par étudiant sera attribuée.

Le matériel joint au formulaire de participation devient la propriété de l'Opéra bouffe du Québec et ne sera pas retourné aux participants.

Le formulaire est disponible sur le site internet de l'OBQ : <http://www.operabouffe.org>

Le formulaire de participation dûment rempli et les documents exigibles devront être acheminés à l'Opéra bouffe du Québec au plus tard le 10 mars 2017 à 13 heures par un des moyens suivants :

Par la poste : Opéra bouffe du Québec  
5585, rue Pasteur, Laval, QC H7K 2X8

Par courriel : [info@operabouffe.org](mailto:info@operabouffe.org)

## **Consentement et engagements**

En soumettant sa candidature, l'étudiant déclare que les renseignements fournis sont véridiques et complets. Il consent à ce que tous les membres du comité de sélection (soumis à un engagement de confidentialité) puissent avoir accès à ses informations personnelles. Il autorise le comité de sélection à vérifier l'exactitude de toutes les informations relatives à sa candidature. Dans le cas où certaines informations fournies par lui seraient inexactes, le candidat comprend que l'Opéra bouffe du Québec se réserve le droit d'annuler sa candidature. Le bénéficiaire consent et accepte que l'Opéra bouffe du Québec utilise son nom à des fins promotionnelles et publicitaires et s'engage à être présent lors de la remise des bourses au Gala lyrique de Laval qui a lieu au printemps de l'année en cours.